

Département de Seine-Saint-Denis

Présenté aux
Assises de la
mobilité 2015

Défi  Action 7.2 : favoriser l'usage de la voie d'eau

1 DESCRIPTION DU PROJET

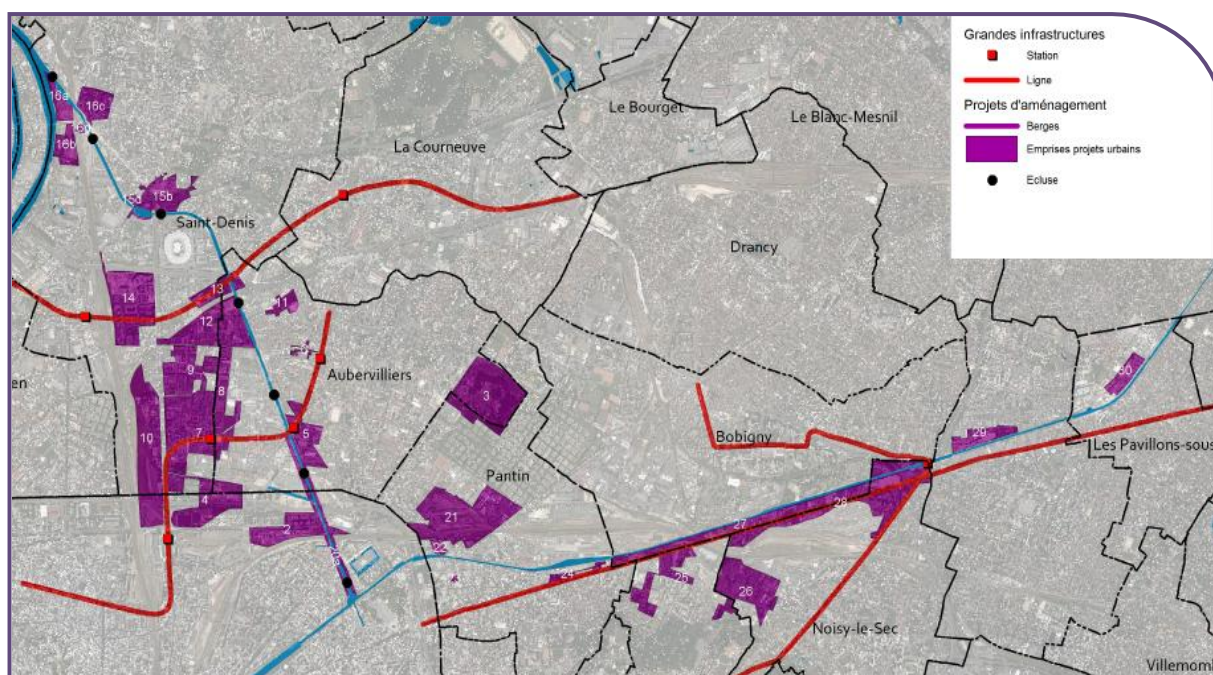
La Seine-Saint-Denis se situe au cœur d'un maillage d'infrastructures fluviales traversant tout le territoire avec trois canaux, le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis et le canal de Chelles, et deux fleuves, la Seine et la Marne. Aujourd'hui, les paysages urbains environnant les voies d'eau sont en profonde évolution avec des opérations d'aménagement prévues entre 2017 et 2030, de part et d'autre des berges.

Les flux de déchets de chantiers et de matériaux de construction sont estimés à 10 millions de tonnes pour le canal Saint-Denis et à 6 millions de tonnes pour le canal de l'Ourcq sur cette période.

Le Département a souhaité penser autrement les évacuations des déblais et l'approvisionnement des chantiers, dans des territoires où les axes routiers sont déjà saturés, et s'engager dans **une démarche volontariste pour favoriser l'utilisation de la voie d'eau**.

Une péniche Freycinet (250 à 350 tonnes) équivaut à 10 à 14 camions. Sur la base d'un trajet moyen routier de 30kms, c'est une économie de CO₂ de l'ordre de 60% par rapport à la route et une réduction des coûts externes (congestion, accidents, bruit...).

La démarche du Département a consisté dans un premier temps à **évaluer les flux de déblais et de matériaux de construction, recenser les sites portuaires potentiels le long des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis**, puis dans une deuxième phase à **élaborer un guide, à destination des collectivités, pour l'acheminement par voie d'eau des déblais et matériaux de construction**.



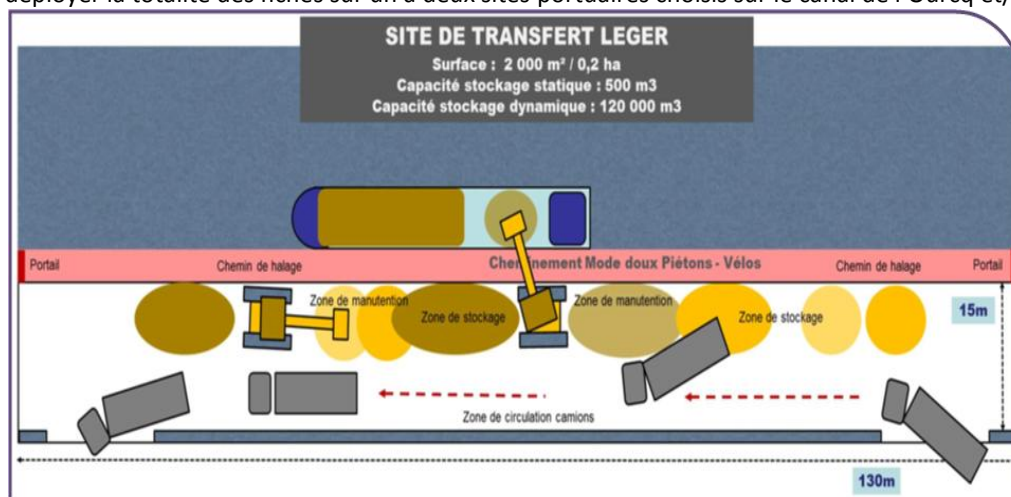
Source : © Interface Transport & Jonction

Ce guide est basé sur 11 fiches pratiques regroupant différentes thématiques comme la caractérisation du projet et des flux, les caractéristiques des 7 sites portuaires potentiels déjà identifiés le long des canaux de l'Ourcq et de Saint Denis, la gouvernance...

Pour chaque fiche, les aspects suivants sont étudiés :

- Connaissance générale et technique
- Responsabilités des collectivités / gouvernance
- Intégration dans les documents juridiques (dossier de consultation des entreprises, concession d'aménagement...)
- Liste des acteurs, des contacts
- Exemples

Les exemples sont choisis parmi les sept sites portuaires retenus dans la phase de diagnostic. Il est prévu de déployer la totalité des fiches sur un à deux sites portuaires choisis sur le canal de l'Ourcq et/ou de Saint-Denis.



2 LES ACTEURS DU PROJET

Le projet est piloté par le Département de Seine-Saint-Denis en étroite collaboration avec les Service des Canaux de la Ville de Paris et les Communautés d'agglomération Est Ensemble et Plaine Commune.

Le Département a mandaté un groupement de deux bureaux d'études pour réaliser cette mission. Le coût de l'étude est de 70 K€ TTC, financé pour moitié par la Région et pour partie par la Ville de Paris, Est Ensemble, Plaine Commune et le Département.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

L'élaboration du guide est actuellement en cours et devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2015.

Une phase de validation de l'outil par les collectivités a été réalisée en juin 2015.

Le guide devra s'enrichir par la suite des différents projets d'aménagement et des évolutions du marché, des opérateurs, des techniques ...

Dans la continuité de ce projet, le Département et ses partenaires souhaiteraient pouvoir mettre en place un «démonstrateur» c'est-à-dire l'expérimentation d'un quai public mutualisé.

4 CONTACT

Contact : Martine Vazquez, Direction de l'Aménagement et du Développement

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info